

classification scientifique uniforme des diverses variétés de houille du continent nord-américain en général, conçue et plus tard adoptée, après presque dix années de recherches conjointes par le Comité de la société américaine de l'épreuve des matières premières et le Comité canadien associé de la classification des houilles, établi en 1928 par le Conseil national de recherches du Canada.

Il convient d'observer, au sujet de cette classification, répétée ci-dessous pour plus de commodité, que les houilles sont divisées en quatre principales catégories et en treize groupes. L'adoption de cette classification permet, pour la première fois, une comparaison exacte des gisements houillers du Canada avec ceux des Etats-Unis, de la façon indiquée sur la carte des bassins houillers du Canada et des Etats-Unis insérée dans l'article de 1946. Antérieurement à l'enquête, les gisements houillers de ces deux pays qui présentaient des caractères chimiques et physiques identiques étaient assignés à différents groupes et même à différentes catégories.

La classification des houilles selon la qualité vient de ce que diverses houilles représentent différentes phases du processus métamorphique de la végétation originale, de tourbe à lignite, à sous-bitumineuse, à bitumineuse, et à anthracite, et que chacune de ces phases montre un différent pourcentage de teneur en carbone fixe et une valeur calorifique différente, calculée sans tenir compte de la matière minérale (libre de cendres). Les houilles de catégorie supérieure sont classées sèches, d'après le pourcentage de carbone fixe, et celles de catégorie inférieure, qui contiennent moins de 69 p. 100 de carbone fixe, selon l'unité thermique anglaise (B.T.U.) par livre, humide, telles qu'extraites. Les limites des treize groupes et des quatre principales catégories sont indiquées dans l'état ci-dessous.

CLASSIFICATION DES HOUILLES SELON LA QUALITÉ
(Société américaine de l'épreuve des matières premières, désignation 1937)

Catégorie	Groupe	Limites de carbone fixe ou B.T.U. sans tenir compte de la matière minérale	Propriétés physiques requises
I—Anthracitique ¹	1. Méta-anthracite..... 2. Anthracite..... 3. Semi-anthracite.....	Sèche, C.F., 98 % ou plus. Sèche, C.F., 92 % à 98 % Sèche, C.F., 86 % à 92 %.....	Non agglomérative.
II—Bitumineuse ²	1. A faible volatilité..... 2. A volatilité moyenne..... 3. A à haute volatilité..... 4. B à haute volatilité..... 5. C à haute volatilité.....	Sèche, C.F., 78 à 86 % Sèche, C.F., 69 % à 78 % Sèche, C.F., moins de 69 % et humidité ³ , B.T.U., 14,000 ou plus. Humide ² , B.T.U., 13,000 à 14,000. Humide ³ , B.T.U., 11,000 à 13,000.	Agglomérative ou non désagrégée. ⁵
III—Sous-bitumineuse..	1. Houille A..... 2. Houille B..... 3. Houille C.....	Humide ² , B.T.U., 11,000 à 13,000. Humide ² , B.T.U., 9,500 à 11,000. Humide ³ , B.T.U., 8,300 à 9,500.	Désagrégée et agglomérative.
IV—Lignite.....	1. Lignite..... 2. Houille brune.....	Humide ² , B.T.U., moins de 8,300 Humide ³ , B.T.U., moins de 8,300	Consolidée. Non consolidée

¹ Lorsque la houille est agglomérative, elle est classée dans la catégorie bitumineuse à basse volatilité.
² Humide B.T.U. a trait à la houille contenant ses couches humides naturelles mais ne renfermant aucune eau visible à la surface.
³ Il peut y avoir des variétés cokéfiantes et non cokéfiantes, dans chacun des groupes de houille bitumineuse.
⁴ Les houilles de 69 p. 100 ou plus de carbone fixe, sèches, sans tenir compte de la matière minérale, seront classées d'après la quantité de carbone fixe sans tenir compte de l'unité thermique anglaise (B.T.U.).
⁵ Il y a trois variétés de houille dans la catégorie bitumineuse C à haute volatilité, i.e. (1) agglomérative et non désagrégée, (2) agglomérative et désagrégée, et (3) non agglomérative et non désagrégée.